Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L325-1 à L325-51,

- Vu l'arrêté du 12 octobre 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture du concours externe de recrutement de psychologues de l'éducation nationale stagiaires,

- Vu l'arrêté du 22 novembre 2021 nommant Madame Frédérique Weixler, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, présidente du jury du concours externe de recrutement de psychologues de l'éducation nationale stagiaires ouvert au titre de la session 2022,

- Vu l'arrêté du 29 décembre 2021 nommant le jury du concours externe de recrutement de psychologues de l'éducation nationale spécialité : éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle,

- Vu les propositions de la présidente de jury,

ARRETE

Article 1 : est nommée pour les épreuves orales d'admission du concours susvisé :

Examinatrice spécialisée

Mme Caroline PLET
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de CRETEIL

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 30 mars 2022

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse
et des sports, et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU